

# ZAPPING



LETTRE D'INFORMATION  
CFE-CGC ArianeGroup

#6

CFE-CGC  
ESM

## BREVES DU CSE

Un CSE s'est tenu le 18 juillet avec un point important concernant l'activité Défense en présence du Responsable des Programmes de Production Défense, M. Rémi FOUDRINIER. Au-delà du soutien permanent assuré depuis les événements climatiques subis par tous, il a souhaité passer plusieurs messages, un peu plus d'un an après l'arrêt de la production sur site.

\* La permanence à la mer (Posture) permettant d'assurer la dissuasion de la Force de Dissuasion française revêt un caractère particulier dans la période de tension internationale actuelle,

\* Dans ce contexte il est tout spécialement important pour ArianeGroup d'assurer sa mission et spécialement la ponctualité de ses livraisons,

\* Il est également majeur de réussir la modernisation du M51 (via le programme « .3 ») et de permettre son entrée en service à la date attendue.

Le respect des calendriers permettant de servir le besoin opérationnel est donc très important. Il est très suivi par notre client DGA qui a été en soutien dans les difficultés que nous traversons mais qui commence à passer des messages plus insistants sur la nécessité de respecter les calendriers recalés (cela pourrait à terme se convertir en application de pénalités de retard si de nouvelles dérives étaient constatées).

Par ailleurs, AGS a engagé différents projets permettant d'entrevoir un développement significatif des activités des Programmes Défense concernant particulièrement le site de Saint Médard (avec potentiellement des nouvelles activités et des cadences de production plus élevées). Ceci constitue donc une opportunité à saisir. Notre capacité à redresser la situation actuelle est donc particulièrement importante pour démontrer notre faculté à réussir ces nouveaux projets. Ces projets se réalisent dans un contexte très concurrentiel, nos difficultés présentes doivent être surmontées le plus rapidement possible pour ne pas présenter une faiblesse pour AGS.

De plus, la situation des programmes civils est actuellement très délicate, des pertes financières sont constatées. Les activités de Défense sont profitables et durables, elles permettent de maintenir l'équilibre économique de l'entreprise. Tout ce qui les retarde ou les pénalise est donc défavorable à la situation financière d'AGS.

Pour toutes ces raisons, il est donc tout spécialement important que nous puissions redémarrer et remonter en cadence pour produire les objets et services à livrer nos clients.

Concernant la reprise d'activité, la Direction a souhaité préciser des choses. Elle avait mis en place 3 mesures :

1. Donner 20€ Bruts par jour aux salariés qui ont réalisé de la surveillance de chantier.
2. Donner 1300€ Bruts aux salariés (une trentaine) qui se sont portés volontaires pour se former et travailler en ambiance susceptible de provoquer des émissions de fibres d'amiante, dite Sous-Section 4 (SS4)
3. Proposer une Prime de reprise de 1000€ Bruts pour « les secteurs opérationnels » si l'objectif, hors aléa technique majeur, de couler 2 chargements avant la fermeture d'été est réalisé.

La Direction a indiqué que les 2 premières mesures ont été appliquées en juin. Il reste donc la dernière mesure pour laquelle elle n'a pas dit si elle s'appliquerait ou pas. Concernant cette prime de reprise la CFE-CGC regrette toujours qu'elle ne soit pas appliquée à tous les salariés du site.

La Direction a par ailleurs indiqué que si cette mesure s'appliquait alors, en tenant compte des effets de l'activité partielle :

348 salariés auraient un supplément de rémunération compris entre 0€ et 1000€

43 salariés auraient un supplément de rémunération compris en 1000€ et 2600€

6 salariés subiraient tout de même une perte (sans précision sur les chiffres)

Nous attendons donc de voir si l'objectif de reprise de production sera considéré comme atteint, même si la coulée d'un chargement a glissé à la rentrée, car pour la CFE-CGC des aléas techniques ont eu lieu.

Pour les salariés impactés et qui seraient en difficulté, la CFE-CGC rappelle qu'une commission de secours existe. Elle est totalement anonyme.

Nous invitons tous les salariés qui en ont le besoin à s'adresser à l'assistante sociale qui prépare le dossier et travaille avec la commission de secours et entraide pour mettre en place des mesures d'accompagnement.

C'est aussi à cela que sert le CSE.

## BUDGET

La clôture des comptes 2022 a été votée FAVORABLEMENT par le CSE.

- 9 voix POUR : CFE-CGC ; CFDT
- 3 voix Abstention : SUD (Comptabilisées DEFAVORABLE)
- 1 voix Contre : CGT

**La CFE-CGC se félicite de ce vote FAVORABLE.**

Comme nous l'avons rappelé dans notre Newsletter du 18 juillet, notre volonté est de redistribuer un maximum de la dotation perçue directement aux salariés. Cela est fait.

Toutefois il faut également que le CSE investisse pour améliorer les infrastructures mises à disposition des salariés. On ne peut pas toujours se plaindre que le site ESM soit le « parent pauvre » en terme d'infrastructures et ne rien proposer là où nous le pouvons quand nous sommes en responsabilité, en gestion du CSE.

Ainsi les investissements consentis par le CSE ESM pour améliorer le restaurant d'entreprise, la cafétéria, les terrasses, mais aussi la plaine CAUPIAN qui accueille de plus en plus de salariés avec son aire de PAINTBALL, son City stade et son espace détente aménagé, sont indispensables et normaux si l'on veut que les salariés du site soient traités aussi bien qu'ailleurs. Il faut continuer !

Notons par exemple que les CSE du Haillan et d'Issac consacrent plusieurs centaines de milliers d'Euro par an dans les infrastructures. (Complexes sportifs, camping...)

Aussi en vue d'améliorer l'offre aux salariés, répondre aux besoins de l'ASAP et prendre en compte la cession par la Direction à la Mairie de Saint Médard du bâtiment FA, le « projet CAUPIAN » a été initié par la CFE-CGC.

En 5 ans le CSE a provisionné 600 000€ (environ 7% du budget reçu sur la période) pour prévoir son financement.

Cette somme, prévue dans les budgets, est indispensable à la conduite de tout projet d'infrastructure qui vise à améliorer les conditions d'accueil pour tous les salariés du site.

**C'est la volonté de la CFE-CGC !**

## PROJET CAUPIAN

Lors des dernières élections la CFE-CGC proposait dans son programme un projet de regroupement de toutes infrastructures sportives et culturelles en un même lieu sur la plaine de CAUPIAN.

Réaliser un tel projet nécessite plusieurs étapes.

- Evaluer le besoin avec l'ASAP et les sections concernées
- Budgétiser le projet et provisionner de l'argent pour pouvoir le financer
- Disposer du terrain et être en capacité de construire

D'abord la crise COVID, puis la grêle l'année dernière ont retardé le projet.

Néanmoins une étape importante vient d'être franchie, la Direction s'est engagée à céder le terrain de CAUPIAN au CSE sous la forme d'un bail à construire d'une durée de 30 ans.

Le coût global, sous forme de redevance annuelle serait de 196 000€, soit en moyenne 6536€/par an pour 26 000m<sup>2</sup>.

L'étape suivante consiste donc à lancer l'étude de faisabilité du projet de complexe sportif. A ce titre le CSE a été consulté afin d'autoriser le projet à avancer.

Le CSE a voté FAVORABLEMENT la poursuite de l'étude.

- 11 voix POUR : CFE-CGC ; CFDT ; SUD
- 1 voix Abstention : CGT (Comptabilisée DEFAVORABLE)

**Le CSE peut désormais engager l'étude de faisabilité auprès des autorités compétentes.**

La plaine de CAUPIAN a été agrémentée d'infrastructures qui sont de plus en plus utilisées et appréciées.

Comme rappelé dans le budget, le CSE dispose de fonds qu'il a épargné durant 5 ans et qui permettront de financer le projet.

En parallèle des autorisations nécessaires, le CSE va co-construire le projet avec les futurs utilisateurs de l'ASAP pour répondre au mieux à leurs besoins.

## REORGANISATION AUX ACHATS...ENCORE

Présentation d'une énième réorganisation JP... cela semble sans fin ! A ce stade nous dirons simplement que les salariés sont exténués par tant de changements.

